

DEPARTEMENT
DE LA SEINE SAINT DENIS

ARRONDISSEMENT
DE BOBIGNY

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité
COMMUNE DES LILAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 3 février 2021

Le nombre de Conseillers
Municipaux en exercice
est de 35

L'an deux mille vingt et un le trois février à dix-sept heures trente.

Le Conseil municipal de la Commune des Lilas, légalement convoqué le vingt-huit janvier deux mille vingt et un, s'est rassemblé au gymnase Rabeyrolles sous la présidence de Monsieur Lionel BENHAROUS, Maire.

OBJET

PRESENTATION DU
RAPPORT 2020 DE
LA SITUATION EN
MATIERE D'EGALITE
FEMMES-HOMMES.

PRESENTS :

Lionel BENHAROUS, Madeline DA SILVA, Christophe PAQUIS, Daniel GUIRAUD, Lionel PRIMAULT, Guillaume LAFEUILLE, Valérie LEBAS, Christian LAGRANGE, Patrick BILLOUET, Lisa YAHIAOUI, Martin DOUXAMI, Delphine PUIER, Mathias GOLDBERG, Bénédicte BARBET, Jimmy VIVANTE, Frédérique SARRE, Hélène BERTHOUMIEUX, Vincent DURAND.

formant la majorité des Membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :

Sander CISINSKI par Lionel PRIMAULT, Nathalie BETEMPS par Patrick BILLOUET, Moussou NANG par Madeline DA SILVA, Malika DJERBOUA par Lisa YAHIAOUI, Arnold BAC par Christina LAGRANGE, Liliane GAUDUBOIS par Lisa YAHIAOUI, Patrick CARROUER par Valérie LEBAS, Lucie FERRANDON par Martin DOUXAMI, Richard LE PONTOIS par Guillaume LAFEUILLE, Sonia ANGEL par Daniel GUIRAUD, Gaëlle GIFFARD par Martin DOUXAMI, Isabelle DELORD par Christophe PAQUIS, Johanna BERREBI par Guillaume LAFEUILLE, Alice CANABATE par Lionel PRIMAULT, Simon BERNSTEIN par Delphine PUIER, Brigitte BERCERON par Jimmy VIVANTE, Bruno ZILBERG par Jimmy VIVANTE.

ABSENT : Aucun

SECRETAIRE : Daniel GUIRAUD

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20210203-D1-21-DE
Date de télétransmission : 04/02/2021
Date de réception préfecture : 04/02/2021

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2021

OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT 2020 DE LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE FEMMES-HOMMES.

LE CONSEIL,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2311-1-2

VU la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes,

VU le décret n°2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes intéressant les collectivités territoriales,

VU le rapport 2019 sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes,

CONSIDERANT CE QUI SUIIT :

Il est nécessaire de présenter, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes concernant le fonctionnement de la collectivité et les politiques qu'elle mène sur son territoire,

Le présent rapport dresse un bilan des actions et des politiques mises en œuvre par la Ville en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que les politiques menées par la commune ou le groupement sur son territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes,

VU l'avis de la commission compétente,

VU le rapport du représentant légal,

VU le rapport ci-annexé,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE 1 : PREND ACTE de la présentation du rapport 2020 sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes préalablement aux débats sur le projet de budget pour l'exercice 2021.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis, et affichée en mairie.

Et ont signé au registre les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire des Lilas,


Lionel BENHAROUS



Certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture
- et de son affichage le **05 FEV. 2021**
(pendant une durée continue de 2 mois)

Délibération votée par :

Voix pour : 35

Voix contre

Abstentions

NPPV

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20210203-D1-21-DE
Date de télétransmission : 04/02/2021
Date de réception préfecture : 04/02/2021